



CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

SEANCE DU vendredi 10 juillet 2020
A 10h08

COMPTE RENDU

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du code général des Collectivités Territoriales

Monsieur Pierre HURMIC - Maire de Bordeaux

Suspension de séance de 11H52 à 12H35

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 12H35 et Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 12H50

Excusés :

D-2020/104

Détermination du nombre d'Adjoints au Maire et élection

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

D-2020/105

Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil d'administration du CCAS.

RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

D-2020/106

Désignation des représentants du Conseil Municipal élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS.

RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

D-2020/107

Représentation des Elus au sein d'organismes divers.

ADOPTE A L'UNANIMITE

A l'exception de :

• La régie personnalisée de l'Opéra :

✓ Liste proposée par Pierre Hurmic : ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

VOTE CONTRE DE Mesdames Isabelle Accoceberry, Tiphaine Ardouin, Isabelle Faure, Véronique Garcia, Harmonie Lecerf, Céline Papin, Marie-Julie Poulat, Pascale Roux, et Messieurs Dimitri Boutleux, Olivier Cazaux, Francis Feytout et Guillaume Mari

ABSTENTION DE Monsieur Stéphane Gomot

✓ Liste proposée par Philippe Poutou : REJETE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE MAJORITE à l'exception de Mesdames Isabelle Accoceberry, Tiphaine Ardouin, Isabelle Faure, Véronique Garcia, Harmonie Lecerf, Marie-Julie Poulat, Céline Papin, Pascale Roux, et Messieurs Dimitri Boutleux, Olivier Cazaux, Francis Feytout, Stéphane Gomot et Guillaume Mari

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX ENSEMBLE

VOTE CONTRE DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX

- **La SEM Incité :**

- ✓ **Liste proposée par Pierre Hurmic : ADOPTE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

VOTE CONTRE DE Mesdames Tiphaine Ardouin, Harmonie Lecerf, Céline Papin et Monsieur Francis Feytout

ABSTENTION DE Madame Sylvie Schmitt, et de Messieurs Didier Cugy, Stéphane Gomot, Didier Jeanjean et Jean-Baptiste Thony

- ✓ **Liste proposée par Philippe Poutou : REJETE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE MAJORITE à l'exception de Mesdames Tiphaine Ardouin, Harmonie Lecerf, Céline Papin, et Sylvie Schmitt et de Messieurs Didier Cugy, Monsieur Francis Feytout, Stéphane Gomot, Didier Jeanjean et Jean-Baptiste Thony

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX ENSEMBLE

VOTE CONTRE DU GROUPE RENOUVEAUBORDEAUX

- **Le SIVU pour la restauration collective entre les Villes de Bordeaux et Mérignac :**

- ✓ **Liste proposée par Pierre Hurmic : ADOPTE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

VOTE CONTRE DE Mesdames Isabelle Faure, Fannie le Boulanger, Nadia Saadi et de Messieurs Didier Cugy et Stéphane Pfeiffer

ABSTENTION DE Mesdames Isabelle Accoceberry, Tiphaine Ardouin, Sylvie Justome, Harmonie Lecerf et Sylvie Schmitt et Messieurs Olivier Escots, Stéphane Gomot, Vincent Maurin et Jean-Baptiste Thony

- ✓ **Liste proposée par Philippe Poutou : REJETE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE MAJORITE à l'exception de Mesdames Isabelle Accoceberry, Tiphaine Ardouin, Isabelle Faure, Sylvie Justome, Fannie le Boulanger, Harmonie Lecerf, Nadia Saadi, Sylvie Schmitt et de Messieurs Didier Cugy, Olivier Escots, Stéphane Gomot, Vincent Maurin, Stéphane Pfeiffer et Jean-Baptiste Thony

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX ENSEMBLE

VOTE CONTRE DU GROUPE RENOUVEAUBORDEAUX

D-2020/108

Commission d'appel d'offres. Conditions de dépôt des listes

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

D-2020/109

Commission de concession : conditions de dépôt des listes

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

D-2020/110

Fonctionnement des groupes d'élus du Conseil Municipal

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Amendement : Suppression du point 1 "affectation de personnel"

D-2020/111

Délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire - Autorisation - Décision

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES